

# Communication multimodale, développement du langage oral et de la phonologie

PAR CHRISTINE ROMAND\*

**Un projet bilingue comme celui du CEOP montre l'importance qu'il y a à tenir compte du développement de chaque enfant pour lui fournir telle ou telle aide à la communication et utiliser telle ou telle méthode d'apprentissage. Que ce soit la proposition du français signé pour l'entrée dans une communication signifiante, de la Langue française parlée complétée pour percevoir la phonologie et la syntaxe du français, ou les gestes Borel pour démarrer l'écrit, le moment adéquat pour le faire se doit d'être réfléchi et cohérent par rapport aux objectifs de l'équipe, ainsi qu'aux compétences et acquis progressifs de l'enfant.**

## LE PROJET DU CEOP

Le CEOP est un établissement bilingue, dont la philosophie correspond à ce qu'a exposé Mme Manteau. Nous considérons que nous avons affaire à deux langues, deux aides à la communication, deux méthodes de communication, ainsi que l'écrit que l'on introduit précocement.

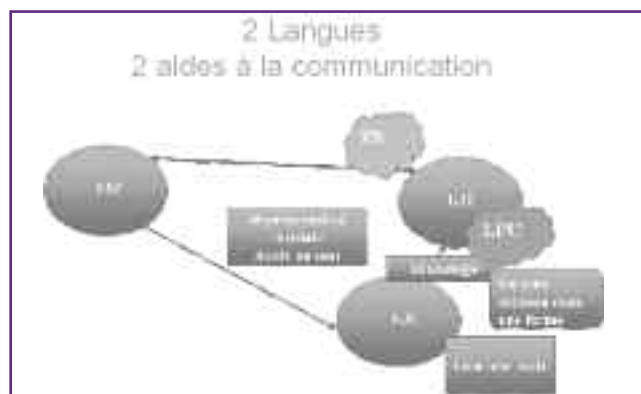
La LSF va être utilisée par les professionnels sourds exclusivement car il s'agit d'une langue que nous, entendants, ne pouvons prétendre maîtriser complètement, à moins d'être nous-mêmes entendants enfants de parents sourds. Cette langue visuo-gestuelle qu'est la LSF sera donc enseignée au CEOP par des professionnels sourds.

La langue française (avec ses deux modalités : orale et écrite) sera utilisée par les professionnels entendants (l'orthophoniste, mais aussi l'éducateur, le professeur, etc.,).

La langue française (modalité audio-orale), sous sa forme orale puis écrite ainsi que la LSF amèneront à une saisie du sens, une représentation mentale.

Pour la langue orale et son pendant, la langue écrite, rappelons que le sens est contenu dans une forme, articulée dans son versant oral (les phonèmes) ou graphique dans son versant écrit (les graphèmes). **La voie phonologique est donc capitale** pour nous : la relation fondamentale à appréhender, dès le plus jeune âge, est bien ce lien oral-écrit.

## DEUX LANGUES ET DEUX AIDES À LA COMMUNICATION



La première aide à la communication sera le français signé ou français oral ponctué de signes, c'est-à-dire un discours soutenu par des signes en suivant la syntaxe de la langue française. Je le place du côté des aides à la communication pour la LSF, tout en étant consciente du fait que le FS n'est en aucun cas une langue. Il s'agit bien d'une aide à la communication, que l'on va utiliser dans un certain contexte, que je préciserai.

L'autre aide à la communication est la LPC, que j'ai placée du côté de la phonologie et de l'aide au lien oral/écrit, c'est-à-dire un sens contenu dans une certaine forme (orale et graphique). Quand on parle de la langue orale, il faut bien prendre en compte tous ses aspects : phonologique, lexical, syntaxique, morphologique, sémantique, pragmatique...

## AIDES À LA COMMUNICATION : QUI FAIT QUOI ? À QUEL MOMENT ?

Le français signé sera utilisé par les professionnels entendants dès le départ, dans la communication initiale mise en place au SAFEP, avec les bébés.

Nous proposerons ensuite un passage du français ponctué de signes vers la LPC dès que cela sera possible. Chaque enfant étant différent, nous nous adaptons donc au rythme de sa progression. L'objectif est de parvenir à utiliser la langue orale et la LPC le plus facilement possible.

## POURQUOI CHOISIR LE FRANÇAIS SIGNÉ COMME AIDE À LA COMMUNICATION ?

Chez le tout-petit, cela permet la mise en place et la saisie très précoce de la relation signifiant-signifié, préalable indispensable pour installer la langue.

Ce **français oral ponctué de signes** permet également aux parents entendants non signeurs (la majorité) une communication immédiate avec leurs très jeunes enfants sourds, et ce dans les deux sens (réception et émission). La langue orale est en effet beaucoup plus compliquée à utiliser pour un très jeune enfant sourd. Ce FS permet aussi à des enfants présentant des troubles linguistiques associés à la surdité de s'exprimer. Nous essaierons donc de passer à la LPC progressivement, en fonction du rythme de chaque enfant.

Le français oral ponctué de signes a également des **limites**. La première, assez importante, est que la personne pratiquant le FS doit avoir une très bonne connaissance de la langue des signes car l'utilisation du français signé exige de faire des choix pertinents. Le danger du français signé est de faire du transcodage et de risquer le contresens. On peut avoir l'impression, en soutenant son message de signes et lors d'un discours assez complexe, que l'enfant comprend tout, or ce n'est pas le cas, il n'a souvent que quelques bribes du message.

Si le français signé véhicule bien le **sens** (si l'on reste très attentif à ce que l'on donne à voir à l'enfant), il ne permet cependant pas de visualiser les **aspects formels** du langage (syntaxe, phonologie, morphologie, etc.).

C'est pourquoi nous optons pour un passage à la LPC dès que possible car c'est ce passage qui permettra de visualiser la langue orale dans ses aspects formels, la LPC favorisant les **structures de la langue orale**. Mais attention, réception ne signifie pas compréhension. Si l'on code des mots inconnus, l'enfant ne les compren-

dra pas. De même, le sens figuré peut entraîner un problème de compréhension même si la réception est bonne.

En préparant cette intervention, il m'est venu l'exemple de l'expression "une montagne de lettres". J'avais discuté avec une codeuse qui suivait une petite fille scolarisée en CE1. Dans un texte, on parlait d'une "montagne de lettres". La codeuse me disait que l'enfant avait bien reconnu tous les mots mais qu'au niveau du sens, elle ne se représentait pas cette fameuse "montagne de lettres". C'est un petit exemple qui illustre bien que "réception" ne signifie pas forcément "compréhension", et que comme l'a dit Mme Manteau, il ne faut pas négliger tout le travail sur le langage.

## UNE MÉTHODE QUI LIE L'ORAL ET L'ÉCRIT

La méthode de travail que nous utilisons est celle de Mme Borel-Maisonny (les "gestes Borel"), la fondatrice du CEOP. La LPC est arrivée dans les années 70 et la LSF à la fin des années 80, pour aboutir à notre travail actuel.

La méthode Borel-Maisonny est phonético-gestuelle. Elle va donc nous permettre de développer la voie phonologique et de mettre en place très tôt le lien oral-écrit. Elle nous permettra de mettre en rapport l'articulation et la parole, la conscience phonologique et la lecture. Au sein de tout cela, il ne faut pas oublier **l'éducation auditive** qui a toujours sa place et qui doit être développée de façon importante pour que les liens puissent se faire correctement.

Nous sommes donc en présence de deux langues, de deux aides à la communication et d'une méthode qui intervient ici entre la langue orale et la langue écrite, qui permettra à l'enfant de développer ses compétences phonologiques et de faire le lien entre l'oral et l'écrit.

Cette méthode est utilisée chez les très jeunes enfants et le début de la lecture sera mis en place dès la moyenne section de maternelle.

Nous introduisons l'écrit précocement car il a un rôle et un enjeu très particulier pour les enfants sourds : il rend visible la langue. C'est avec la lecture que vont se créer des faits de langue, moyen irremplaçable d'accès à la connaissance.

Pour développer le lien oral-écrit en utilisant cette voie phonologique, donc en permettant aux enfants de faire de l'assemblage avant d'arriver à l'adressage, les gestes

de la méthode Borel vont être d'une grande utilité car ils favorisent la mémorisation ; ils sont donc un support à l'évocation du phonème. Ils assurent la précision articulaire et permettent de faire le lien entre l'articulation, la conscience phonétique et l'écrit et favorisent pour l'enfant l'analyse de l'ordre des sons qui sont successivement prononcés.

L'enfant utilisera donc les gestes Borel très tôt, mais il devra pouvoir s'en détacher ensuite (entre la maternelle et le CP). On va amener l'enfant à ne plus faire le geste Borel pour l'articulation lorsque le phonème sera correctement émis ou quand l'enfant n'aura plus à réfléchir pour articuler correctement le phonème. On l'abandonnera également pour la lecture quand le déchiffrement deviendra correct, et pour l'écrit lorsque le lien oral-écrit sera acquis.

## PROGRESSION EN MOYENNE ET GRANDE SECTION DE MATERNELLE. DES LETTRES MOBILES À LA LECTURE DE PHRASES.

La progression utilisée avec les enfants est l'utilisation des **lettres mobiles** en moyenne section pour arriver ensuite en fin de section de grande maternelle à la lecture de phrases simples, qui ne demandent pas de représentation très compliquée. Une syntaxe simple sera proposée afin de faire ce lien oral-écrit en passant par la voie phonologique et le feedback auditif.

♦ En **moyenne section**, un début d'apprentissage de la lecture est initié, systématiquement accompagné de dictées de sons, de syllabes, puis de mots simples.

L'orthophoniste exécute les gestes Borel de droite à gauche devant l'enfant, d'abord avec les deux mains séparément (ce qui permet de voir la succession des phonèmes) puis avec une seule. On utilise des lettres mobiles : on propose à l'enfant de reconnaître des signes écrits isolés, des voyelles et des consonnes simples, en écriture scripte (bleu pour les consonnes et rouge pour les voyelles par exemple).

Ensuite, on va proposer une présentation ordonnée, les consonnes en bleu d'un côté et les voyelles en rouge de l'autre. L'orthophoniste proposera à l'enfant une **dictée de logatomes** (consonnes-voyelle, etc.). Ceci permet notamment l'automatisation du sens gauche/droite de la lecture.

Une fois que tout cela est un peu en place chez l'enfant, on va lui proposer de prendre notre place et de nous dicter une petite combinaison, soit à nous, soit à d'autres enfants, et on en profite pour faire le début de

l'accrochage (on demande à l'enfant de lire). Dès que l'enfant a un minimum de graphèmes en lien avec les phonèmes, on fera un lien avec le sens : on lui proposera donc à des **premiers mots à déchiffrer**. On travaille dès cette étape de la représentation et l'accès au sens, qui sera vérifié par le signe ou le dessin.

♦ En **grande section**, on introduira le **carnet de lecture** qui va répertorier, graphème par graphème, la progression. L'enfant aura ainsi inscrit dans son carnet toutes les graphies simples et en CP, ce carnet sera poursuivi et les graphies complexes seront introduites. Les lettres mobiles seront toujours utilisées en grande section mais pour la transcription, c'est-à-dire que l'on demandera aux enfants de pouvoir dire le mot à partir d'une image ou dessin. Il s'agira d'un exercice de **transcription** de mots : l'enfant doit évoquer oralement un mot à partir d'une image, il s'accompagne des gestes Borel et il écrit ensuite le mot avec les lettres mobiles (en grande section, l'enfant ne sait en effet pas encore écrire en script).

♦ En **fin de grande section**, on fait également un travail de renforcement du lien oral-écrit pour montrer à l'enfant que tout ce qu'il peut dire, il peut l'écrire : c'est la prise de conscience du lien phonologique. De même, il réalise que ce qu'il peut lire, il peut le comprendre dans la mesure où il dispose du vocabulaire nécessaire.

La lecture de mots, puis de phrases (appuyés par les gestes Borel) est ensuite abordée, puis un **début d'adressage** est initié pour que les enfants reconnaissent le mot qu'ils lisent, avec une évocation par le signe. On vérifiera ensuite la compréhension de la phrase lue par l'enfant grâce au signe ou au dessin.

Ce travail va être illustré par les vidéos qui vont suivre.

En conclusion, j'insisterai sur **l'importance de ce travail sur le lien entre oral et écrit** fait en début de maternelle et qui doit être mis en place très tôt. Ensuite, il est nécessaire de **favoriser les liens entre la lecture et le langage**, cela même dont parlait Mme Manteau. Le socle très solide que nous voulons absolument mettre en place est celui de **l'accès à la voie phonologique**. ❖

*Christine ROMAND, Orthophoniste, CEOP*

*\* Transcription réalisée à partir des enregistrements audios de la conférence. Toutes les erreurs ou inexactitudes sont sous la responsabilité d'Acfos.*